



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejnsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Corinne Cahen
Ministre de la Famille et de l'Intégration

Luxembourg, le 26 juillet 2018

Objet : Pétition 1003 - Chèques-Services - Das Sozialgesetz steht nicht im Einklang mit dem Steuergesetz
Pétition 1010 - Neuregelung der Chèques Services

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 12 juillet 2018, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre les pétitions citées en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentive aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

P 1003 CD 3170



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Diana Gasteier

Monsieur Joao Lima Da Cruz

Luxembourg, le 26 juillet 2018

Objet : Votre pétition 1003 - Chèques Services - Das Sozialgesetz steht nicht im Einklang mit dem Steuergesetz

Votre Pétition 1010 - Neuregelung der Chèques Services

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration en vue d'une prise de position au sujet des pétitions citées en référence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés